

Etat des lieux de l'accès aux opportunités d'insertion socio-économique des jeunes en mobilité au Maroc

Termes de référence

Version 1.0 – Juin 2025

Contexte et justification de l'étude

Le contexte du projet : La mobilité en Afrique de l'Ouest et du Nord représente autant de défis à relever que d'opportunités à saisir. La capacité des pays africains à améliorer et opérationnaliser ses cadres de protection ainsi que les opportunités économiques, sociales et éducatives offertes à sa jeunesse demeure l'un des grands enjeux pour l'avenir des migrations africaines. Cette jeunesse peut représenter un effet levier important mais aussi un facteur de déstabilisation. La volonté et les moyens mis en œuvre par les Etats africains et leurs partenaires pour répondre aux besoins des nouvelles générations, transmettre aux jeunes des compétences adéquates, donner accès à des emplois de qualité et ceci dans un environnement protecteur seront déterminants ([Helvetas document régional migration Afrique de l'Ouest](#)).

Les enjeux : La recherche de meilleures opportunités de vie et un emploi décent constituant l'une des motivations principales du départ des jeunes sur les routes migratoires, la nécessité de disposer de compétences à la fois préparant aux défis rencontrés en mobilité mais aussi orientées vers les besoins du marché de travail deviennent des enjeux majeurs dans leur lieux d'origine, de transit ou de destination finale.

Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord » ([projet EJM](#)) vise à renforcer durablement les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'intégration socio-économique, tout en facilitant l'accès des enfants et des jeunes en mobilité aux services proposés par ces systèmes (y compris l'intégration économique à partir de l'âge de 18 ans). La première phase du projet (2022 – 2025) intervient dans cinq pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie) et au niveau régional.

Au Maroc, de nombreux jeunes en mobilité, qu'ils soient en situation de transit, en recherche de stabilisation ou en voie d'intégration, aspirent à accéder à des opportunités d'insertion socio-économique. Cependant, leur accès effectif au marché du travail reste souvent restreint, en particulier pour ceux dont la situation administrative est irrégulière ou en attente de régularisation (renouvellement, changement de statut, procédures inabouties). Les obstacles sont nombreux : méconnaissance des procédures, difficultés à obtenir un titre de séjour autorisant le travail, exigences administratives complexes ou dissuasives, et absence de mécanismes d'accompagnement adaptés à leur réalité.

Ces jeunes disposent pourtant de compétences et d'expériences, formelles ou informelles, acquises dans leur pays d'origine, en mobilité ou au Maroc. Nombre d'entre eux expriment un intérêt réel pour la formation professionnelle, l'apprentissage ou le travail indépendant, dès lors que ces options sont accessibles, stables et compatibles avec leur projet de vie. L'accès au travail peut jouer un rôle structurant pour ces jeunes : il favorise leur intégration locale, stabilise leur situation résidentielle, renforce leur protection et peut, dans certains cas, faciliter l'ouverture de droits ou de voies de régularisation.

Dans ce contexte, il est essentiel d'analyser les **barrières systémiques et les leviers d'accès à l'insertion économique**, tout en tenant compte des facteurs intersectionnels (genre, statut familial, orientation sexuelle, handicap, etc.) qui influencent leur parcours. Les jeunes femmes, en particulier, sont exposées à des discriminations spécifiques, à des risques accrus de violence basée sur le genre et à des inégalités d'accès à l'information, à la formation et à l'emploi.

Parallèlement, le **contexte économique marocain** reste marqué par des déséquilibres structurels. Bien que certains secteurs soient en demande de main-d'œuvre – notamment le BTP, l'agriculture, l'industrie textile, la restauration ou les services à la personne – l'accès à l'emploi formel reste difficile, y compris pour les jeunes marocain-es. Le taux élevé de jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en éducation) illustre ces défis. Malgré les efforts engagés (réforme de la formation professionnelle, création des Cités des Métiers et des Compétences, investissements dans les secteurs industriels ou dans les métiers de la santé), **l'insertion des jeunes reste un défi majeur** dans un marché du travail souvent saturé, informel et peu protecteur.

Les opportunités identifiées pour les jeunes en mobilité se concentrent souvent dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre mais à **haut risque d'exploitation**, comme le BTP, l'agriculture ou certaines formes d'emploi domestique ou artisanal. Dans ces contextes, **la question de la protection – juridique, sociale et individuelle – est cruciale**. Il est donc nécessaire de comprendre non seulement les dynamiques du marché de l'emploi, mais aussi les dispositifs existants ou à renforcer pour garantir un accès équitable, digne et sécurisé à des formes d'insertion adaptées.

C'est dans cette perspective qu'une **étude de terrain** est envisagée, afin de mieux comprendre les profils, les aspirations et les contraintes des jeunes en mobilité au Maroc, mais aussi de documenter les réalités du marché de l'emploi et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques, de partenariats et de plaidoyer.

Objet de l'étude

Il s'agit de mieux comprendre comment améliorer l'accès des jeunes en mobilité au Maroc à des opportunités d'insertion socio-économiques.

On s'intéressera aux différentes étapes du continuum orientation-formation-insertion professionnelle en cherchant à identifier comment les caractéristiques des services et les conditions d'accès aux opportunités socioéconomiques influent sur les barrières rencontrées par les jeunes en mobilité en fonction de leurs profils.

Cela implique de :

- Disposer d'information plus précises sur les différentes catégories de jeunes en mobilité eux-mêmes, de leurs profils et leurs besoins en formation.

- Etablir une cartographie de l'offre de services disponibles (orientation-formation-insertion), au sens large, et des conditions d'admission qui peuvent avoir un impact pour certaines catégories de jeunes en mobilité.
- Recenser les filières porteuses et mieux comprendre la demande de main d'œuvre et de services ainsi que les contraintes qui peuvent limiter leur accès pour certaines catégories de jeunes en mobilité.
- Identifier les barrières récurrentes qui limitent l'accès des EJM aux services et aux opportunités disponibles.
- Analyser l'impact des facteurs intersectionnels (genre, âge, sexe, statut migratoire, orientation sexuelle, handicap, etc.) sur l'accès aux services et à l'emploi
- Inventorier les bonnes pratiques à valoriser et suggérer des mesures de remédiations adaptées.
- Définir des pistes de plaidoyer en fonction des différentes cibles identifiées.

Les jeunes en mobilité : profils et demande

Les dispositifs actuels de collecte de données et les études disponibles sur les jeunes en mobilité au Maroc restent fragmentaires et insuffisamment centrés sur les liens entre profils individuels, parcours migratoires et accès aux opportunités d'insertion socio-économique.

Cette étude visera à enrichir les connaissances disponibles en s'appuyant essentiellement sur une revue critique des données existantes. Une collecte d'informations complémentaires sera organisée auprès des jeunes avec lesquels les organisations partenaires sont en contact.

L'attention sera portée à la tranche d'âge **des 18–24 ans**.

L'analyse cherchera à construire une typologie intersectionnelle croisant les dimensions suivantes :

- Statut administratif et nationalité (y compris situations irrégulières)
- Âge et sexe / genre / orientation sexuelle
- Présence ou absence d'accompagnant, statut familial
- Stade du parcours migratoire (transit, tentative de fixation, retour forcé ou volontaire)
- Conditions de vie (habitat, revenus, exposition au travail informel ou à l'exploitation)
- État de santé, handicap, accès à des services de base ou à des réseaux de soutien

Les besoins, attentes et obstacles en matière d'éducation, de formation et d'insertion seront abordés à travers les dimensions suivantes :

- Motivation et demande exprimée en lien avec le projet de vie
- Disponibilité effective à suivre une formation et accéder à un (auto)emploi
- Parcours éducatif et professionnel antérieur
- Acceptabilité sociale de la formation ou de l'activité

L'étude analysera les dynamiques de genre dans les parcours migratoires et professionnels, incluant les rôles genrés dans les familles, les attentes culturelles, les charges domestiques et les risques de violence ou d'exploitation différenciés.

Compte tenu du caractère mouvant et hétérogène des populations concernées, l'étude ne cherchera pas à produire une vision exhaustive mais à dégager des tendances à partir de contextes contrastés. Elle permettra de renforcer les capacités des acteurs locaux à mieux comprendre et accompagner ces jeunes, et à outiller les dynamiques de concertation interinstitutionnelle à travers des données partagées et contextualisées

Cartographie de l'offre de service disponible (orientation-formation-insertion)

L'étude comprendra une cartographie analytique des services d'orientation, de formation et d'insertion potentiellement accessibles aux jeunes en mobilité.

L'« offre de service » sera entendue au sens large, en englobant les services formels et alternatifs, publics ou non, ainsi que les initiatives portées par des acteurs hors du champ institutionnel traditionnel.

L'exercice visera à :

- Identifier les offres pertinentes pour les jeunes en situation de mobilité et de vulnérabilité.
- Documenter les conditions d'accès à ces services, en analysant les barrières formelles (administratives, financières, logistiques) et informelles (pratiques discriminatoires, manque d'information).
- Analyser la complémentarité entre dispositifs formels et informels, et leur capacité à intégrer les jeunes en dehors des parcours standards.

Pour chaque catégorie de service, les éléments suivants seront étudiés :

- Publics cibles et profils d'entrée requis
- Contenus, durée, certification
- Organisation logistique (lieu, horaires, modalités pratiques)
- Conditions administratives d'accès (statut exigé, documents requis)
- Conditions financières (coûts, matériel exigé, aide disponible)
- Prise en compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables (jeunes femmes, jeunes en situation handicap, mères célibataires en mobilité...).

La cartographie reposera sur :

- Une analyse documentaire
- Des entretiens avec les prestataires de services
- Des groupes de discussion avec des jeunes et des professionnels pour confronter l'offre théorique à l'expérience vécue

Filières porteuses : demande de main d'œuvre et de services

L'étude cherchera à identifier les filières économiques qui présentent un potentiel d'insertion réel pour les différentes catégories de jeunes en mobilité en tenant compte des opportunités concrètes d'emploi ou d'auto-emploi, ainsi que des conditions de travail et d'accès associées.

Les échanges préalables ont permis de dégager plusieurs secteurs considérés comme particulièrement porteurs, notamment le BTP, l'agriculture, la cuisine, la couture, l'esthétique, le commerce, la restauration et certaines activités de service à la personne. Ces secteurs se caractérisent par une forte demande de main-d'œuvre, une entrée souvent plus souple, et des possibilités d'apprentissage sur le terrain. Cependant, ils appartiennent majoritairement à des secteurs dépendant du secteur informel et présentent des risques élevés de travail précaire ou d'exploitation, en particulier pour les jeunes en situation administrative irrégulière en lien avec le séjour.

Le cadre juridique constitue un facteur structurant. L'absence de titre de séjour entrave l'accès à un emploi formel et restreint l'accès à la protection sociale, aux contrats de travail, et à certaines activités réglementées, au statut d'auto-entrepreneur et aux coopératives.

Dans ce contexte, l'étude devra explorer :

- Les secteurs réellement accessibles à court et moyen terme selon les profils des jeunes (y compris les différents dispositifs publics, notamment les projets pertinents de l'INDH et les projets sectoriels d'appui à l'insertion à l'instar de Intelaga, Forsa et Awrach) ;
- Les formes d'insertion informelle ou hybride qui permettent un premier ancrage économique (stages, activités rémunérées informelles, apprentissage sur le lieu de travail) tout en limitant les risques de précarité et en ouvrant parfois l'accès à une régularisation ultérieure ;
- Les contraintes et leviers d'accès par secteur (réglementation, reconnaissance des compétences, tolérance sociale, implication d'acteurs privés ou communautaires) ;
- Les possibilités d'alignement avec les priorités de développement économique du Maroc (2025–2030), en intégrant les jeunes en mobilité dans une logique de contribution au tissu économique local.

L'étude devra également :

- Recenser les types d'offres d'emploi et les pratiques de recrutement dans les secteurs ciblés;
- Documenter les expériences de partenariat existantes avec le secteur privé, les chambres professionnelles ou les dispositifs publics, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques (ex. migration circulaire, dispositifs de stage ou mentorat avec entreprises engagées) ;
- Analyser les risques d'exploitation associés aux filières identifiées et proposer des mécanismes de prévention, notamment à travers des collaborations avec les syndicats, les services de l'emploi, les inspections du travail et les acteurs du secteur privé engagés en faveur du travail décent.
- Evaluer la segmentation sexuée des emplois dans les filières étudiées, ainsi que les barrières ou biais de genre dans l'accès à certains métiers.

Identification des barrières récurrentes

Au cours des réflexions précédentes, on aura eu l'occasion de reconnaître les principaux obstacles du côté de l'offre, juridiques et administratifs, qui réduisent l'accès aux services et aux opportunités. On sait toutefois que les barrières peuvent être de nature beaucoup plus variée en plus des obstacles administratifs observés.

Selon les différentes étapes des parcours migratoires et professionnels des jeunes, elles peuvent mettre en cause diverses catégories d'acteurs : les jeunes eux-mêmes, les communautés hôtes, les différents services, les autorités locales, les acteurs privés...

L'analyse participative des écarts entre la demande et l'offre existante sera menée progressivement dans les différents cadres d'enquêtes proposés : études documentaires, discussions avec leurs partenaires et les acteurs institutionnels.

Il ne s'agira pas d'être exhaustif mais d'identifier les problèmes récurrents en adoptant une approche centrée sur la recherche de solutions concrètes favorisant une meilleure inclusivité des systèmes.

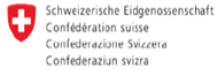
Lien entre travail, régularisation administrative et cadre juridique de l'insertion

L'étude devra aussi :

- **Documenter les conditions actuelles d'accès à un titre de séjour permettant de travailler**, en distinguant les différents cas possibles : renouvellement d'un titre existant, changement de statut (par exemple, d'étudiant à salarié), ou premières demandes fondées sur l'insertion professionnelle.
- **Identifier les possibilités, limites et pratiques effectives de régularisation à travers le travail**, y compris dans les cas où les jeunes ont déjà une activité informelle ou un lien d'emploi avéré.
- Clarifier les **procédures d'embauche d'une personne étrangère**, en lien avec les obligations des employeurs, les critères de recevabilité, les délais et les conditions spécifiques imposées aux ressortissants non marocains.
- **Identifier les risques spécifiques d'exploitation, d'abus ou d'atteinte aux droits**, particulièrement dans les secteurs informels à faible régulation (agriculture, BTP, domesticité...).

L'étude devra également prendre en compte le **cadre légal du travail au Maroc**, en distinguant :

- **Les activités légales mais soumises à réglementation**, parfois difficilement accessibles aux personnes en mobilité (ex. auto-entrepreneuriat).
- **Les activités explicitement interdites ou non reconnues**, comme la vente ambulante, pour lesquelles les jeunes peuvent néanmoins s'engager par nécessité, souvent sans protection ni recours.
- **Le champ du travail informel**, qui représente une large part de l'activité économique. Il sera important de rappeler que, selon le droit marocain, **le lien de subordination suffit à établir**



Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



HELVETAS



une relation de travail, même sans contrat écrit ni statut régulier, ouvrant en théorie le droit à certaines protections relevant du Code du travail.

Ambitions de l'état des lieux

L'objectif principal de cet état des lieux est de compiler et produire du savoir permettant de développer des actions concrètes en faveur de l'inclusion socio-économique des différentes catégories de jeunes en mobilité âgés entre 18 et 24 ans.

Il s'agit d'abord de comprendre la situation : Quel est le cadre juridique ? Qui sont les jeunes ? Quels sont les services existants ? Quelles sont les besoins des filières porteuses ? Quelles sont les barrières qui empêchent les jeunes d'y accéder ? Quelles sont les bonnes pratiques actuelles pour les surmonter ? Quels sont les défis rencontrés ?

Néanmoins, la connaissance doit pouvoir être partagée rapidement pour alimenter les plaidoyers pour des systèmes plus inclusifs et pour orienter le développement de futurs programmes adaptés.

Le processus lui-même doit donc être orienté vers l'action et la mobilisation des partenaires du projet et les acteurs institutionnels. Le renforcement et l'extension des réseaux existants est aussi un des résultats indirects attendus du processus.

Une grande partie des connaissances sera produite par les parties prenantes elles-mêmes : les méthodologies développées et les compétences acquises par les participants resteront dans le système qui verra ainsi ses capacités renforcées.

Méthodologie participative

Le projet et CEFA faciliteront la mobilisation de leurs partenaires, la recherche documentaire et l'inventaire des bonnes pratiques et outils existants. Une attention particulière sera consacrée à permettre la participation active des jeunes eux-mêmes et de leurs communautés, en se basant sur de récentes expériences régionales du projet EJM.

Les acteurs institutionnels seront impliqués autant que possible, en prenant en compte la sensibilité des informations concernant certaines catégories de jeunes et les interventions qui leur viennent en aide et la confidentialité avec lesquelles elles doivent être traitées.

Une importance particulière sera apportée à la concertation avec des représentants du secteur privé pour récolter les besoins des employeurs et mieux comprendre les contraintes rencontrées pour le recrutement de personnes étrangères.

Une assistance technique continue sera fournie par Helvetas à travers le projet (expertise en migration et formation-insertion).

Une consultance externe sera recrutée pour :

- Planifier et faciliter les différentes étapes
- Faciliter la mobilisation d'acteurs représentant le secteur privé
- Coordonner la participation des différentes parties prenantes
- Effectuer les recherches documentaires et analyser les informations disponibles
- Rechercher les informations manquantes
- Inventorier les ressources existantes
- Préparer, organiser et suivre les collectes de données (digitalisées)
- Préparer et organiser les focus group
- Effectuer l'analyse quantitative et qualitative des données collectées
- Produire les livrables attendus à chaque étape

Une attention particulière sera portée à la composition genrée des focus groups et à la création d'un espace sûr pour que les jeunes femmes, les personnes marginalisées puissent s'exprimer librement, notamment à travers des groupes homogènes si nécessaire.

Les différentes étapes de l'étude s'inscrivent dans le temps plus long des différentes actions de plaidoyer pour rendre le système plus inclusif. L'ensemble du processus durera donc au maximum 4 mois et devra être achevé au plus tard en septembre 2025.

Plan d'action indicatif et livrables attendus

#	Etapes	Lead	Livrables	J	J	A	S	O	N
1	Kick-off meeting	Noyau dur		x					
2	Préparation et validation du plan d'action	Consultant.e	Plan d'action	x					
3	Etudes documentaires • Cadres juridiques et administratifs • EJM (profils) • Cartographie de l'offre • Etude du marché de l'emploi • Identification des barrières • Ressources et bonnes pratiques	Consultant.e	Etude documentaire	x	x	x			
4	Collecte de données secondaires sur les EJM (y compris disponibles chez les partenaires du GT)	Consultant.e	Rapport de collecte de données	x	x	x			
5	Entretiens avec membres GT et acteurs clés (y compris élaboration guide d'entretien et analyse-synthèse)	Consultant.e	Rapports des entretiens	x	x	x			
6	Focus groupes avec partenaires, communautés éducatives, jeunes, enfants et famille (y compris élaboration guide et analyse-synthèse)	Consultant.e	Rapport des focus groupe				x		
7	Réunions mensuelles de suivi	Noyau dur Consultant.e	PV des réunions	x	x	x	x	x	x
8	Ateliers de partage et de validation (à adapter : pour chaque grande étape)	Partenaires Consultant.e	Présentations et rapports d'atelier		x		x		x
9	Atelier final validation	Partenaires Consultant.e	Présentations et rapports d'atelier						x
10	Ateliers de restitution	Partenaires Consultant.e	Présentations et rapports d'atelier						x
11	Mise en œuvre du plan de plaidoyer	Partenaires							x
12	Mise en œuvre des plans d'action	Partenaires							x

Profil du ou de la consultant·e

Critères indispensables

1. Niveau d'études

- Master (bac+5) ou équivalent en sciences sociales, économie du développement, éducation, sociologie, migration ou domaine connexe. *(copie du diplôme).*

2. Expérience professionnelle pertinente

- Minimum **5 ans d'expérience** dans la conduite d'études sur des thématiques liées à l'éducation, l'insertion professionnelle ou les migrations. *(CV détaillé + liste des études réalisées dans les 5 dernières années, avec des liens vers les documents ou les attestation de bonne fin, incluant au moins une en lien avec des jeunes ou des personnes en mobilité).*

3. Maîtrise des méthodes de recherche

- Expérience démontrée dans la **conception et la conduite de méthodologies qualitatives et mixtes** (entretiens, focus groupes, cartographie, revue documentaire, etc.). *(Méthodologies extraites de rapports d'étude ou attestations de missions).*

4. Compétences linguistiques

- Excellente capacité de rédaction et de communication en **français**. *(Extrait de rapports ou publications rédigés).*
- Maîtrise de l'**arabe dialectal marocain** pour les enquêtes terrain *(Mention dans le CV).*

5. Connaissance des enjeux liés à la mobilité et à l'insertion des jeunes

- Bonne compréhension des problématiques de **vulnérabilité, statut administratif, informalité** et de leurs effets sur l'accès aux droits. *(Référence explicite dans au moins une étude antérieure).*

6. Expérience avec des acteurs institutionnels et privés au Maroc

- Expérience de collaboration avec des **institutions publiques, ONG, ou acteurs du secteur privé** dans le cadre de projets d'étude ou de terrain. *(Références de projet ou attestations de collaboration).*

Critères appréciés (non obligatoires, mais valorisés)

1. Connaissance du contexte marocain

- Expérience de travail sur des projets au Maroc dans les domaines de la migration, de la formation ou de l'insertion. *(Mention dans le CV ou lettres de mission).*

2. Maîtrise des approches intersectionnelle

- Expérience dans la conduite d'études ou de formations sensibles au genre, ou participation à des projets intégrant l'égalité femmes-hommes. *(Références d'au moins une étude ou mission antérieure)*

Soumission des dossiers

Le dossier de candidature doit comprendre :

- CV détaillé avec un focus sur des expériences similaires et des références ;
- Offre technique avec une note méthodologique (2-3 pages) pour décrire l'approche de travail ainsi que le calendrier (résumé) des actions phares ;
- Offre financière détaillée (rémunération journalière et autres dépenses) y compris le transport et l'hébergement dans les lieux d'implémentation du projet (Rabat, Casablanca et Oujda) pour des réunions avec des acteurs locaux.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



HELVETAS



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Veuillez obligatoirement respecter la structure suivante pour votre offre et les documents requis. Le nombre de pages indiqué pour chaque section n'est pas contraignant, mais l'offre (sans les annexes) ne doit pas excéder huit (8) pages (police Arial, taille 11, interligne simple, marges standards) :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : achatejmtunis@helvetas.org .

La date de clôture de la réception des candidatures est fixée au **03 JUILLET 2025 à 12H CET**.